



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission consultative mixte interdépartementale de l'académie d'Amiens

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 21h50, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines

Secrétaire, **monsieur Frédéric ANDRIAMARO-RAOELISON**, secrétaire général de la DSDEN de la somme

Secrétaire suppléant, **madame Sandrine GARIDI-DESSON**, cheffe de la DPE

Délégués des listes :

1 – Délégué de liste **SNEC CFTC** **M. Diogène PONTHEIU**

2 – Déléguée de liste **FEP CFDT** **Mme Valérie DUFOUR**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	902
Nombre des votants :	306
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	10
Nombre de suffrages valablement exprimés :	296

Listes en présence

Listes en présence	SNEC CFTC	FEP CFDT
Nombre de voix	263	33
Nombre de sièges	4	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

74

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SNEC CFTC	3
FEP CFDT	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

3

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) =**

1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 4

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNEC CFTC	1
FEP CFDT	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNEC CFTC	
FEP CFDT	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Etc.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SNEC CFTC	4
FEP CFDT	0

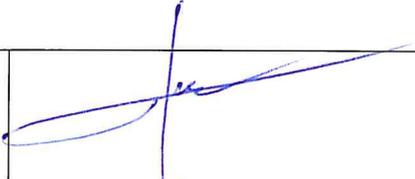
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme Aude CHRETIEN SNEC CFTC
	M. Diogène PONTHEIU SNEC CFTC
	Mme Isabelle JUMEL SNEC CFTC
	Mme Hélène DAVID SNEC CFTC
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme Pauline VILAIN SNEC CFTC
	Mme Géraldine PINGUET SNEC CFTC
	Mme Brigitte GALLET SNEC CFTC
	Mme Agnès VANPOULLE SNEC CFTC

E. Observations

--

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : M. Frédéric ANDRIAMARO-RAOELISON Secrétaire général de la DSDEN de la Somme	
Secrétaire suppléant : Mme Sandrine GARIDI-DESSON Cheffe de la DPE	
M. Diogène PONTHEU Délégué de liste SNEC CFTC	
Mme Valérie DUFOUR Déléguée de liste FEP CFDT	

